



## «Sous les lignes, prudence, restons à distance»

Comme chaque année RTE et EDF Réseau Distribution en région Massif Central Ouest s'associent pour **une campagne de sensibilisation aux risques liés à la proximité des lignes électriques.**

En période estivale, RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) et EDF renouvellent leurs **conseils de prudence** pour préserver la sécurité des personnes qui exercent des **activités à proximité des lignes électriques.**

Quel que soit le type de ligne électrique, (basse, moyenne, haute ou très haute tension) **la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présente alors un risque d'électrocution.**

**Aux pêcheurs** dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices RTE et EDF rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne tiendront leur canne à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

**Aux agriculteurs, RTE et EDF** donnent des conseils de prudence dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants, de déchargement, stockage, irrigation élagage ou abattage. De même pour le traitement aérien des cultures ou l'aménagement de drains (lignes enterrées).

**Les professionnels du bâtiment et des travaux publics,** qui utilisent des engins de grande envergure et travaillent en hauteur doivent respecter les distances de sécurité, ne pas manœuvrer seul sous les lignes et consulter le plan de zonage en mairie. Il convient au préalable dans tous les cas d'établir **une demande de renseignements (DR) et une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT).**

**Les adeptes de sports et de loisirs en plein air** (cerf-volant, aéromodélisme, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, vols en ULM, deltaplane, montgolfière ou parapente, planeur) doivent prendre garde à respecter impérativement **une distance de sécurité de 5 mètres des lignes.** Il ne faut jamais tenter d'y récupérer un objet accroché et ne pas manœuvrer seul.

En cas d'orage, il est aussi recommandé de ne pas se baigner dans **une piscine** a fortiori si elle est construite à proximité d'une ligne à haute tension, car **l'électricité peut contourner les isolateurs** et s'écouler dans le sol avec **un risque de conduction** vers la zone d'évolution des baigneurs.



### CONTACTEZ VOTRE ORGANISME DE REFERENCE OU VOTRE AGENCE POUR DES CONSEILS PRATIQUES

#### Contact RTE en région MASSIF CENTRAL OUEST :

TE-SO - GET MCO pour les départements de l'Aveyron, Corrèze, Cantal, Creuse, Lot (Nord), Haute-Vienne.

**M. Daniel WENDLING** - Tél. 04 71 63 99 01

Site internet : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

#### Contact EDF en région MASSIF CENTRAL OUEST :

EDF DÉLÉGATION RÉGIONALE LIMOUSIN pour les départements de Corrèze, Creuse, Haute Vienne.

**Mme Corinne MURAZ-DULAURIER** - Tél. 05 55 44 27 22

Site internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### Contact PRESSE :

**Céline CLOCHARD** - JMD Conseil - 12 rue du Palais de l'Ombrière - 33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 51 03 41 - Fax 05 56 51 76 78 - E-mail : [celine@jmd-conseil.com](mailto:celine@jmd-conseil.com)



## «Sous les lignes, prudence, restons à distance»

Comme chaque année RTE et EDF Réseau Distribution en région Massif Central Ouest s'associent pour **une campagne de sensibilisation aux risques liés à la proximité des lignes électriques.**

En période estivale, RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) et EDF renouvellent leurs **conseils de prudence** pour préserver la sécurité des personnes qui exercent des **activités à proximité des lignes électriques.**

Quel que soit le type de ligne électrique, (basse, moyenne, haute ou très haute tension) **la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présente alors un risque d'électrocution.**

**Aux pêcheurs** dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices RTE et EDF rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne tiendront leur canne à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

**Aux agriculteurs, RTE et EDF** donnent des conseils de prudence dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants, de déchargement, stockage, irrigation élagage ou abattage. De même pour le traitement aérien des cultures ou l'aménagement de drains (lignes enterrées).

**Les professionnels du bâtiment et des travaux publics,** qui utilisent des engins de grande envergure et travaillent en hauteur doivent respecter les distances de sécurité, ne pas manœuvrer seul sous les lignes et consulter le plan de zonage en mairie. Il convient au préalable dans tous les cas d'établir **une demande de renseignements (DR) et une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT).**

**Les adeptes de sports et de loisirs en plein air** (cerf-volant, aéromodélisme, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, vols en ULM, deltaplane, montgolfière ou parapente, planeur) doivent prendre garde à respecter impérativement **une distance de sécurité de 5 mètres des lignes.** Il ne faut jamais tenter d'y récupérer un objet accroché et ne pas manœuvrer seul.

En cas d'orage, il est aussi recommandé de ne pas se baigner dans **une piscine** a fortiori si elle est construite à proximité d'une ligne à haute tension, car **l'électricité peut contourner les isolateurs** et s'écouler dans le sol avec **un risque de conduction** vers la zone d'évolution des baigneurs.



### CONTACTEZ VOTRE ORGANISME DE REFERENCE OU VOTRE AGENCE POUR DES CONSEILS PRATIQUES

#### Contact RTE en région MASSIF CENTRAL OUEST :

TE-SO - GET MCO pour les départements de l'Aveyron, Corrèze, Cantal, Creuse, Lot (Nord), Haute-Vienne.

**M. Daniel WENDLING** - Tél. 04 71 63 99 01

Site internet : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

#### Contact EDF en région MASSIF CENTRAL OUEST :

EDF EN MIDI-PYRÉNÉES pour les départements du Lot (Nord), et de l'Aveyron.

**M. Jean-Claude LEHOULT** - Tél. 05 34 09 21 06

Site internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### Contact PRESSE :

**Céline CLOCHARD** - JMD Conseil - 12 rue du Palais de l'Ombrière - 33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 51 03 41 - Fax 05 56 51 76 78 - E-mail : [celine@jmd-conseil.com](mailto:celine@jmd-conseil.com)



## «Sous les lignes, prudence, restons à distance»

Comme chaque année RTE et EDF Réseau Distribution en région Massif Central Ouest s'associent pour **une campagne de sensibilisation aux risques liés à la proximité des lignes électriques.**

En période estivale, RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) et EDF renouvellent leurs **conseils de prudence** pour préserver la sécurité des personnes qui exercent des **activités à proximité des lignes électriques.**

Quel que soit le type de ligne électrique, (basse, moyenne, haute ou très haute tension) **la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présente alors un risque d'électrocution.**

**Aux pêcheurs** dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices RTE et EDF rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne tiendront leur canne à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

**Aux agriculteurs, RTE et EDF** donnent des conseils de prudence dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants, de déchargement, stockage, irrigation élagage ou abattage. De même pour le traitement aérien des cultures ou l'aménagement de drains (lignes enterrées).

**Les professionnels du bâtiment et des travaux publics,** qui utilisent des engins de grande envergure et travaillent en hauteur doivent respecter les distances de sécurité, ne pas manœuvrer seul sous les lignes et consulter le plan de zonage en mairie. Il convient au préalable dans tous les cas d'établir **une demande de renseignements (DR) et une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT).**

**Les adeptes de sports et de loisirs en plein air** (cerf-volant, aéromodélisme, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, vols en ULM, deltaplane, montgolfière ou parapente, planeur) doivent prendre garde à respecter impérativement **une distance de sécurité de 5 mètres des lignes.** Il ne faut jamais tenter d'y récupérer un objet accroché et ne pas manœuvrer seul.

En cas d'orage, il est aussi recommandé de ne pas se baigner dans **une piscine** a fortiori si elle est construite à proximité d'une ligne à haute tension, car **l'électricité peut contourner les isolateurs** et s'écouler dans le sol avec **un risque de conduction** vers la zone d'évolution des baigneurs.



### CONTACTEZ VOTRE ORGANISME DE REFERENCE OU VOTRE AGENCE POUR DES CONSEILS PRATIQUES

#### Contact RTE en région MASSIF CENTRAL OUEST :

TE-SO - GET MCO pour les départements de l'Aveyron, Corrèze, Cantal, Creuse, Lot (Nord), Haute-Vienne.

**M. Daniel WENDLING** - Tél. 04 71 63 99 01

Site internet : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

#### Contact EDF en région MASSIF CENTRAL OUEST :

EDF DÉLÉGATION RÉGIONALE AUVERGNE pour le département du Cantal.

**M. Jacques Patrick TASEI** - Tél. 04 73 34 50 21

EDF DISTRIBUTION pour le département du Cantal.

**Mme Fanny AUCHABIE** - Tél. 05 55 29 61 96

Site internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### Contact PRESSE :

**Céline CLOCHARD** - JMD Conseil - 12 rue du Palais de l'Ombrière - 33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 51 03 41 - Fax 05 56 51 76 78 - E-mail : [celine@jmd-conseil.com](mailto:celine@jmd-conseil.com)